

L'ADEME a réuni dans ce DVD des exemples concrets sur plusieurs échelles d'aménagement et des témoignages de divers acteurs (élus, professionnels de l'urbanisme, CAUE, DDE, agence d'urbanisme, usagers) exprimant les motivations et les apports d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme.

1. L'AEU : Enjeux et motivations (00 : 12 : 09)
2. Forges en Anjou : le lotissement de la Marsonnière (00 : 06 : 11)
3. Artenay : le nouveau PLU (00 : 06 : 07)
4. Vezin le Coquet : la ZAC des Champs Bleus (00 : 06 : 25)
5. La Tour de Salvagny : la ZAC du Contal (00 : 06 : 30)
6. Le pays du vignoble nantais : le SCOT (00 : 07 : 05)



6151 | Mars 2007



Approche Environnementale de l'Urbanisme

Témoignages et exemples

un film de l'ADEME



DVD
VIDEO



Cette vidéo a pour vocation de servir de support pour les formations et d'outil d'accompagnement pour promouvoir l'AEU auprès des collectivités locales. Les exemples concrets et les nombreuses interviews permettent d'accompagner l'argumentaire développé par l'ADEME en faveur de l'AEU.



Publication

ADEME

Auteurs

Florence Albert, Yvon Basset, Sophie Debergue, Laurence Gouthière, François Pezzoli, Eric Prud'homme, Jacqueline Roisil, Jerry Schmidt, Pierre Schmitt.

Contact

ADEME - Service Formation Externe
E-Mail : eric.prudhomme@ademe.fr

Production et réalisation

Bureau 17
v.douet@bureau17.com - Tél. 06 08 84 57 05

Date de réalisation

Décembre 2006

Fonctionnalités du DVD :

A tout moment, vous pouvez passer d'une partie à l'autre de la vidéo en revenant au sommaire et en double-cliquant sur le chapitre ou le sous-chapitre que vous souhaitez atteindre.

Configuration minimale :

WINDOWS : un PC Pentium II sous Windows (Win98se, WinMe, WinNT, Win2000, WinXP) avec 50 M^e de libre sur le disque dur et 128 M^e de RAM.

MACINTOSH : un macintosh G3 300 MHz avec 64 M^e de RAM sous Mac OS X ou supérieur.

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement de l'ADEME, est illicite (loi du 11 mars 1957). Cette reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Un dépôt légal a été fait en mars 2007 auprès de la Bibliothèque Nationale de France.

Le pays du vignoble nantais :

Le SCOT (00 : 07 : 05)

37 communes et 115 000 habitants
des rives de la Loire au Lac de Grand Lieu

Problématique :

Le pays du vignoble nantais est limitrophe à l'agglomération nantaise. Il connaît une croissance démographique de 2,8% par an. Une des préoccupations majeures des élus est la maîtrise d'une urbanisation en forte croissance. Un juste milieu est à trouver entre le développement économique, l'augmentation des habitants et la qualité environnementale.

Interviews de : Jean-Claude Daubisse (Président du syndicat mixte du SCOT du vignoble nantais), Thierry Gex (Adjoint à la mairie de Maisdon sur Sèvre), Marie-Joseph Vayrac (Maire de la Cbevrolière)

Réponses de l'AEU :

- > Travail sur les déplacements : la problématique des transports est un thème crucial pour les habitants qui vont pour la plupart travailler à Nantes.
- > Intégration de la thématique biodiversité et préservation de corridors écologiques.
- > Travail sur la gestion des déchets, la qualité de l'eau, les formes urbaines.
- > Coordination assurée par une chargée de mission qui veille à ce que les différentes réflexions soient intégrées dans le SCOT et le plan local d'urbanisme de chaque commune.

Interviews de : Jérôme Dyon (Urbaniste - Bureau d'études Métavision), Philippe Douillard (Consultant - Cabinet Impact et Environnement), Christelle Fleury (Chargée de mission - Syndicat mixte du SCOT du vignoble nantais)



Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)

Enjeux et motivations (00 : 12 : 09)

- > **Contexte de la démarche d'urbanisation et situation actuelle, la prise en compte de l'environnement dans les décisions en matière d'urbanisme**

Interviews de : Jean-Pierre Troche (architecte urbaniste - Groupe Re-Sources), Claude Naud (Président CAUE Loire-Atlantique), Pierre Schmitt (Chef du département Acteurs publics - ADEME)

- > **AEU : grands principes de la démarche, historique de la création de l'AEU, présentation de la formation sur l'AEU, les avantages de la démarche**

Interviews de : Damien Saulnier (Chargé d'études environnement - Agence de l'urbanisme de l'agglomération lyonnaise), Walter Acchiardi (Directeur - CAUE de la Drôme), Nadine Blot (Urbaniste - Groupe Re-Sources - Formatrice AEU), Jean-Christophe Rousseau (Architecte urbaniste en formation - Agence Forma 6), Sonia Gourmaud (Subdivisionnaire - DDE Saintes)

- > **La mise en œuvre d'une AEU dans une collectivité (exemple de Vaux-sur-Mer)**

Interviews de : Gilbert Naudin (Maire de Vaux-sur-Mer), Marie-Claire André (2^{ème} adjointe à la mairie de Vaux-sur-Mer), Gilles Sauvage (Ingénieur Génie civil et urbanisme - Groupe SCE)

- > **Bilan des AEU réalisées et perspectives**



Forges en Anjou :*Le lotissement de la Marsonnière (00 : 06 : 11)*

Commune de 200 habitants
dans le Maine-et-Loire

Problématique :

Les habitants sont disséminés dans de nombreux petits hameaux, pas de véritable centre bourg, ni de commerces et d'écoles. Début 2004, projet de lotissement afin d'attirer de nouveaux habitants.

Interview de : Marcel Audiau (Maire de Forges)

Réponses de l'AEU :

- > Modification du parcellaire : le projet a été densifié pour doter Forges d'un vrai centre-bourg.
- > Déchets : points de regroupement des poubelles pour limiter la circulation du camion de collecte.
- > Gestion des eaux pluviales : limitation de l'imperméabilisation des sols et création d'un bassin d'orage paysager.
- > Optimisation de l'ensoleillement des parcelles et des bâtiments.
- > Sensibilisation des futurs habitants à l'environnement : un urbaniste aide les acquéreurs des lots à intégrer les exigences environnementales dans leur demande de permis de construire.

Interviews de : Yannick Le Corre (Architecte urbaniste - Atelier Espace Temps), Marcel Audiau (Maire de Forges), Nadège Dauffy (Future propriétaire)

Artenay :*Le nouveau PLU (00 : 06 : 07)*

Commune de 1 945 habitants
dans le Loiret (Beauce)

Problématique :

Le centre ville s'est développé entre deux axes de transports (ligne de chemins de fer et une route nationale) qui encerclent la ville et font obstacle à l'agrandissement de la ville. Pourtant, une vaste ZAC interdépartementale est en projet et il est nécessaire d'anticiper sur une forte demande de logement. De plus, la ville doit composer avec un cumul de contraintes qui encourage la ville à soigner l'environnement et le cadre de vie pour ses habitants.

Interview de : Bernard Chevotat (Maire d'Artenay)

Réponses de l'AEU :

- > Elaboration d'un zonage dans lequel a été défini la vocation des terrains pour l'habitat, création de berges en terre végétalisée contre le bruit, travail sur l'ensoleillement et sur la position des immeubles face aux émissions sonores, au vent, au froid.
- > Création d'une zone tampon olfactive et sonore entre la sucrerie et la commune afin de conserver des espaces verts.
- > Travail sur les eaux pluviales, l'énergie, constructions HQE.

Interviews de : Philippe Verdier (Urbaniste), Bernard Chevotat (Maire d'Artenay)

Vezein le Coquet :*La ZAC des Champs Bleus (00 : 06 : 25)*

Commune de 4 000 habitants
près de Rennes

Problématique :

La ville souhaitait accueillir de nouveaux habitants en favorisant la jeunesse et la mixité sociale tout en préservant l'espace rural. 65 hectares de champs ont ainsi été transformés en une ZAC destinée à accueillir 1 240 logements collectifs, groupés ou individuels.

Interview de : Yolaine Le Cadre (Maire de Vezein le Coquet)

Réponses de l'AEU :

- > Couturer le nouveau quartier avec le centre ville et privilégier les déplacements doux (transport en commun et accessibilité à pied et à vélo aux commerces), stationnement pour les maisons groupées en placettes.
- > Instauration d'un réseau de chaleur au bois pour les logements collectifs et pour la maison de retraite.
- > Utilisation de la pente naturelle du terrain pour un écoulement et une infiltration naturelle des eaux.
- > Gestion différenciée des espaces verts, amélioration de la biodiversité en confortant les milieux existants et en créant d'autres milieux (bassin).

Interviews de : Daniel Guillotin (Directeur - Conseil Local de l'Energie), Frédéric Geffroy (Architecte Paysagiste urbaniste - Agence Désormeaux), Marie-Laure Gautier (Chef de projet - Cabinet SAFEGE Environnement), Yolaine Le Cadre (Maire de Vezein le Coquet)

La Tour de Salvagny :*La ZAC du Contal (00 : 06 : 30)*

Commune de 3 400 habitants
près de Lyon

Problématique :

La ville souhaite accueillir de nouveaux habitants tout en réduisant l'expansion urbaine. Ainsi il a été envisagé de densifier le centre ville avec la création d'une ZAC de 140 logements de type collectifs, de maisons en bande et de maisons individuelles.

Interview de : José Mansot (Maire de la Tour de Salvagny)

Réponses de l'AEU :

- > Prise en compte dans le plan d'aménagement des difficultés tels que la situation ventée de la zone où sera implantée la ZAC, des nuisances sonores produites par la voie rapide à proximité de la zone, de l'éloignement de la station d'épuration.
- > Travail sur les voies de circulation douces au centre-ville.
- > Projet retenu pour les logements collectifs HQE : logements traversants avec, pour chaque appartement, une parcelle de jardin potager et une véranda qui capte les apports solaires et protégée du bruit.

Interviews de : Christian Charignon (Urbaniste - Cabinet TEKHNE), Jean-Jacques Blet (Directeur d'agence - Nexity George V)